

**FONDS  
EUROPÉENS**

2021 - 2027

**Conférence des Partenaires  
des programmes européens 21-27**

**Jeudi 5 novembre 2020**



Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec  
le fonds européen de développement régional (FEDER)

[www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

# Calendrier de construction des programmes

2<sup>nd</sup> semestre 2019



Diagnostic,  
analyse  
AFOM,  
Enjeux  
prioritaires

1<sup>er</sup> semestre 2020



Stratégie et choix des  
interventions thématiques et  
allocations financières  
**Echanges entre l'AG et la CE**

2<sup>nd</sup> semestre 2020



Selon adoption budget  
EU + règlements  
+ adoption Accord de  
partenariat

1<sup>er</sup> trimestre 2021

Envoi des  
programmes  
à la  
Commission



*Concertation partenariale à chaque étape (diagnostic, stratégie, allocations, versions des programmes...)*



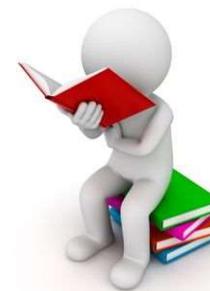


## Depuis 18 mois :



- Réunion de lancement le 11/06/19
- 19 réunions d'information territorialisées entre juillet octobre 2019

- 2 Journées de concertation sur le diagnostic et les thématiques (7G T)
- 2 Conférence des Partenaires (octobre 2019 et mai 2020)



## A venir :



2 journées de concertation et  
2 conférences de partenaires

# Point d'information relatif à l'état d'avancement des négociations

**Loredana Von Buttlar,**

Chef de l'Unité France – DG Politique régionale et urbaine –  
Commission européenne

**Jiri Plecity,**

Chef de l'Unité France – DG Emploi et Affaires sociales –  
Commission européenne



Union européenne



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*

**FONDS  
EUROPÉENS**

2021 - 2027

# Les priorités stratégiques du PO FEDER-FSE + 2021-2027 Nouvelle-Aquitaine

**Samuel BROSSARD,**  
Délégué régional Europe International



Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



## Préalables

- **La V1 tient compte** des impacts de la crise sanitaire COVID-19 dont le bouleversement des défis socio-économiques et environnementaux identifiés n'avaient pu être abordés dans la VO.
- **La V1 est un document** qui s'appuie sur le « template » de la Commission (*tout comme la VO*).
- **La V1 présente** notamment les typologies d'interventions et de bénéficiaires pour chaque axe/enjeux.
- **La V1 propose** une **répartition par objectif stratégique des crédits** estimés pour la Nouvelle-Aquitaine
- **Contributions possibles jusqu'au 20 novembre**
- **Intégration des remarques des partenaires** avant transmission à la CE de la V1 prévue fin novembre



**Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation et accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré.**

## **1.1 Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe**

- Développement des capacités de recherche publique et sa valorisation (programmes structurants, grands équipements....)
- Développement de la collaboration entre la recherche publique et privée (mutualisation d'équipements, projet de R&D collaboratifs....)
- Innovation renforcée des entreprises, notamment collaborative, dans les domaines de la spécialisation intelligente
- Consolidation de l'écosystème d'innovation, en soutenant l'animation et la coordination des acteurs de l'innovation à l'échelle régionale
- Renforcement de la performance des structures de transfert



**Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation et accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré.**

## **1.2 Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics**

- Renforcement de la croissance et la compétitivité des PME/TPE notamment des jeunes PME/TPE innovantes,
- Mesures favorisant la transformation numérique au bénéfice des citoyens, des entreprises et des acteurs publics,
- Accompagnement des acteurs régionaux vers la prise en compte de l'enjeu de cybersécurité,
- Accompagnement de l'écosystème d'innovation au service des entreprises de l'économie numérique
- Accompagnement du numérique au service du développement local et de l'économie de proximité
- Accompagnement de l'ensemble des acteurs dans les démarches individuelles de et collectives de sobriété numérique, du numérique responsable



**Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation et accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré.**

### 1.3 Renforcer la croissance et la compétitivité des PME

- Accroître la taille et la performance des TPE/PME notamment par l'innovation, (investissements productifs, investissements d'implantations/relocalisations, actions collectives ou programmes d'actions visant à diversifier les activités, développement de nouveaux produits et services, favorisant l'internationalisation, soutien d'instruments financiers ...)
- Maintenir le dynamisme du tissu économique par la création d'entreprise à potentiel et la relocalisation/implantation d'activités stratégiques (marketing territorial, actions d'animation ou collectives de l'écosystème d'accompagnement, start-up, soutien d'instruments financiers ...)
- Accompagner et sécuriser la cession-reprise des entreprises du territoire (actions de sensibilisation, soutien individuel, soutien d'instruments financiers ...)



**Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation et accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré.**

### **1.4 Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise**

- Diffusion de la culture d'innovation, des sciences et des techniques vers tous les publics: programme d'actions des CCSTI, manifestations en faveur de la promotion des sciences, actions de coordination des acteurs...
- Développement des compétences disponibles pour les besoins des acteurs économiques des territoires: construction de locaux d'enseignement supérieur, projets d'animation faisant le lien entre besoins des entreprises et offre de formation,...
- Développement de l'entrepreneuriat étudiant
- Accélérer la transformation numérique des établissements d'enseignement supérieur



## Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique

### 2.1. Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique

- Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété des parcs tertiaire/résidentiel (programmes de rénovation, programme d'audits énergétiques, actions collectives en faveur de la maîtrise de l'énergie, animations ...)
- Soutenir la compétitivité énergétique des entreprises (investissements pour un développement d'autosuffisance énergétique, expérimentation de nouveaux systèmes de rénovation/construction ...)

## Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique

### 2.2. Promouvoir les énergies provenant de sources renouvelables

- Réduire la part des énergies fossiles (investissements, développement des énergies renouvelables, géothermie, solaire, énergie thermique...)
- Développer les énergies renouvelables et de récupération par la production de chaleur renouvelable et réseaux de chaleur, et, développer la production de gaz renouvelable (méthanisation, gaz vert, unité de production d'électricité renouvelable en circuit court ...)



## Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique

### 2.4. Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes

- Prévention des risques d'inondation, érosion côtière et submersion marine (actions/acquisitions de connaissance, de surveillance et prévention des crues, aménagements, digues, relocalisation des biens et activités menacés...)
- Lutte contre les pollutions des eaux côtières, d'origine littorale et liée au changement climatique (études prospectives, travaux de dépollution et de renaturation, sensibilisation des acteurs du littoral ...)
- Amélioration intégrée de la résilience des territoires aux changements climatiques (études prospectives...)





## Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique

### 2.5. Promouvoir la gestion durable de l'eau

- Actions de sensibilisation
- Acquisition et diffusion des connaissances
- Restauration de la continuité écologique aquatique (aménagements)
- Animation et mise en œuvre des plans de gestion des poissons migrateurs
- Amélioration de la qualité de l'eau sur les aires d'alimentation de captages prioritaires par la maîtrise foncière
- Amélioration de l'efficacité hydrique des industries
- Développement de projets de réutilisation des eaux usées permettant de faire des économies d'eaux et de limiter les prélèvements dans le milieu
- Amélioration de la résilience « hydrique » des espaces urbains

## Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique

### 2.6. Favoriser la transition vers une économie circulaire

- Actions qui vont créer les conditions nécessaires au développement de l'économie circulaire (développement de l'écoconception/de nouveaux modèles, observation des déchets, conseils et diagnostics ...)
- Permettre à un nombre important d'entreprises et de collectivités de s'engager dans une démarche concrète d'économie circulaire pérenne (investissements, études, animation, équipements, infrastructures...)
- Actions relatives aux filières à fort enjeu de flux (BTP, agri/agroalimentaire) ou qui présentent de fortes opportunités (plastique, DMA, filière déchet en tant que ressource) : études, investissements/équipements, R&D...



## Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique

### 2.7. Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution

- Education à l'Environnement
- Amélioration des connaissances (études, observatoires...)
- Conservation et restauration des espèces menacées (études, investissements...)
- Gestion des espaces naturels remarquables et de reconquête de la biodiversité (études, acquisitions, aménagements....)
- Territoires/projets (élaboration de stratégies, planification, aménagements urbains, renaturations d'espaces...)





## Une Nouvelle-Aquitaine qui poursuit la construction d'un réseau de mobilité propre

**3.3. Mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face au changement climatique aux niveaux national, régional et local, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière**

**3.4. Promouvoir une mobilité urbaine multimodale durable**

- Accroître son réseau de mobilité propre et durable et développer des projets ambitieux de report-modal en :
  - Verdissant les transports de marchandises et de passagers (investissement dans les véhicules à faible émission de GDS/infra de recharge et avitaillement, expérimentation nouveaux systèmes de transports propres....)
  - Renforçant la multimodalité pour les besoins du territoire (aménagement PEM, ITE, modes collectifs/partagés, extension et aménagement de pistes cyclables/vélo-route voie vertes, ...)



# **Une Nouvelle-Aquitaine qui développe son capital humain par la formation et la création d'emploi comme levier de croissance, de compétitivité et de cohésion sociale pour les personnes, les entreprises et les territoires.**

## **1) Favoriser l'orientation des publics et l'évolution professionnelle**

- En favorisant l'accès à l'orientation et l'évolution professionnelle sur le territoire (actions/dispositifs de connaissance/promotion, espace, outils...)
- En promouvant l'alternance (information, promotion, dispositifs de mise en relation...)
- En favorisant la coordination/professionnalisation des acteurs (actions collectives, outils...)
- En sécurisant les parcours et en favorisant la réussite (dispositifs d'identification, accompagnement, ingénierie...)

## **2) Favoriser et sécuriser l'insertion professionnelle par la formation tout au long de la vie**

- Par l'accès à la formation et à l'emploi (actions de formation...)
- par le développement des compétences (actions de formation, outils/ingénierie)
- Par la mobilité dans les cursus de formation et d'insertion (structuration/coordination/professionnalisation)
- Par la transformation de l'appareil de formation (outils/actions de mutualisation, expérimentation...)



## **Une Nouvelle-Aquitaine qui développe son capital humain par la formation et la création d'emploi comme levier de croissance, de compétitivité et de cohésion sociale pour les personnes, les entreprises et les territoires.**

### **3) Renforcer le lien Emploi/Formation pour répondre aux besoins de développement des territoires**

- Développement d'initiatives et l'expérimentation sur les territoires
- Soutien des rencontres publics/ entreprises
- Accompagnement des entreprises à devenir "entreprise formatrice »

### **4) Favoriser la création/reprise d'activités, et, le maintien d'emplois et d'activités des entreprises notamment dans l'Économie Sociale et Solidaire**

- Promotion à l'entrepreneuriat (outils, actions collectives ...de formation et orientation...)
- Coordination et efficacité des dispositifs sur le territoire (ingénierie, sensibilisation...)
- L'accompagnement à l'entrepreneuriat (actions d'évaluation, d'information, parcours...)
- Soutien au réseau d'accompagnement de l'ESS (structuration, coordination, professionnalisation)
- Soutien direct aux projets, créateurs d'emplois pérennes ou vecteurs de consolidation des emplois et des activités



## **Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux**

**5.1. Mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbaines**

**5.2. Mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris aussi, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux**

- Renforcement de l'ingénierie territoriale : Ingénierie généraliste/-Ingénierie thématique, mise en réseau/coopération thématique et interterritoriale
- Attractivité durable des territoires - accès aux services : projets de dynamisation des centres-bourgs/ centre-ville/quartiers; Equipements permettant le développement et le maintien de l'accès aux services à la population, émergence de nouveaux services
- Dynamique d'innovation et reconversion : développer de nouvelles activités dans les territoires, émergence et structuration de nouveaux modèles de développement économiques, transformation et reconversion de zones déclassées
- Dynamique d'innovation et de reconversion du massif des Pyrénées : actions d'adaptation aux effets du changement climatique, développement de nouvelles activités induites par le changement climatique, développement d'un tourisme « 4 saisons »



## Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux

Une gouvernance adaptée à la diversité des territoires concernés par cet OS sera mise en place, s'appuyant sur les principes suivants :

- Un accès aux territoires ayant des stratégies territoriales intégrées ou toute stratégie établie au niveau local (Contrat de ville, contrat de développement conclu avec la Région, les Départements, l'Etat..., des contrats de Pays, des DLAL conduits par les GAL...). L'intégralité de la Nouvelle-Aquitaine étant couverte par des stratégies, l'ensemble du territoire aura donc accès à l'axe 5
- Une gouvernance collégiale au travers de 2 collèges associant les EPCI urbains, intermédiaires et ruraux pour l'un et, les acteurs du massif Pyrénéen pour le second. Au travers de ces collèges, les territoires :
  - sont associés à chaque étape de la mise en œuvre de cet OS ;
  - partagent des enjeux communs à l'échelle régionale, priorise l'intervention des fonds européens en fonction de problématique partagée ;
  - mettent en place des dispositifs accessibles au « bon » niveau de mise en œuvre de l'échelle infrarégionale ;
  - contribuent à l'élaboration des dispositifs d'aides et à la sélection des projets ;
  - sont forces de propositions et « ambassadeurs » de l'Europe sur leur territoire.

## **Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux**

**Une gouvernance adaptée à la diversité des territoires concernés par cet OS sera mise en place, s'appuyant sur les principes suivants :**

Seront associés les communautés d'agglomération, les communautés urbaines, la métropole, mais aussi les conseils départementaux, les EPCI, les GAL, les parcs naturels régionaux.

→ Chaque collège est doté d'une enveloppe mise en œuvre et déclinée par membres. Des enveloppes seront identifiées pour les territoires urbains et une autre pour les secteurs intermédiaires et ruraux.



# Maquette du programme FEDER-FSE + 21-27

## Répartition par objectifs stratégiques



Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



## Maquette

Objectifs stratégiques	Montant 14-20	Proposition 21-27
Une Europe plus intelligente (OS1)+ <b>OS4 FEDER</b>	335 001 588 € 48,4%	301 746 481 € 42,5%
Une Europe plus verte (OS2) + OS3 <b>Mobilité durable</b>	245 501 082 € 35,47%	283 996 688 € 40%
Une Europe plus sociale (OS4-FEDER)		Dans% OS1
Une Europe plus sociale (OS4 FSE)	150 346 771 €	134 577 013 €
Une Europe plus proche des citoyens <b>(OS5)</b>	31 600 000 € 4,57%	124 248 550 € 17,5%
Infrastructures THD	80 100 000 € 11,6%	
Sous-total FEDER (hors AT)	692 202 670 €	709 991 719 €
Sous-total FSE (hors AT)	150 346 771 €	134 577 013 €
Assistance technique FEDER (3,12%) FSE (3,61%)	30 426 038 € 3,5%	22 789 496 € 5 040 180 €
<b>TOTAL</b>	<b>872 975 479 €</b>	<b>872 398 408 €</b>

**FONDS  
EUROPÉENS**

2021 - 2027



# Point d'information : élaboration du Plan Stratégique National FEADER/ Nouvelle- Aquitaine



Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*

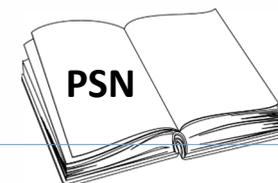
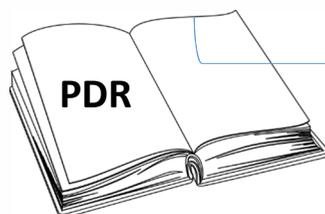
## Éléments de contexte et calendrier : d'une programmation à l'autre, 2 ans de transition

Programmation 2014 - 2020

Transition 2021 - 2022

Programmation 2021 - 2027

Un cadre réglementaire commun



€€ Un cadre budgétaire commun €€

€€ Plan de relance €€  
Next Generation UE



**FONDS  
EUROPÉENS**

2021 - 2027

Éléments de contexte et calendrier :  
d'une programmation à l'autre, 2 ans de transition

**Néo TERRA**

Plan de relance  
national

Plan de relance  
régional

Articulation à trouver entre les plans  
de relance UE, national et régional

Fin des paiements décembre 2024 ?

Poursuite du soutien financier avec  
le FEADER

FEADER  
relance

FEADER  
relance

FEADER  
socle

Dette  
2014 - 2020

socle

Dette  
2014 - 2020

FEADER  
socle

FEADER  
socle

FEADER  
socle

FEADER  
socle

FEADER  
socle

**TRANSITION**

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

Fin des paiements décembre 2025

Fin des paiements décembre 2030



la Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

Eléments de contexte et calendrier :  
Périmètre de responsabilités de la Région Nouvelle-Aquitaine sur le FEADER

FONDS  
EUR

**FEADER 2014 – 2020**

**Régions Autorités de gestion**

**FEADER SIGC**  
ICHN  
MAEC  
BIO

**FEADER HSIGC**  
Natura 2000, DJA,  
Prédation

**FEADER HSIGC**  
Autres mesures

Cadre  
national

**TRANSITION 2021 - 2022**



**FEADER 2023 – 2027**

**Etat Autorité de gestion**

Pilotage  
Instruction  
Financement  
par l'Etat

A minima copilotage  
Différentiation  
NAQ - BREIZH

Pilotage, Instruction  
Financement  
par la Région

**FEADER SIGC**  
ICHN

**FEADER HSIGC**  
Prédation – Risques

**FEADER SIGC**  
MAEC – BIO

**FEADER HSIGC**  
Autres mesures



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

Déjà réalisées

Identification  
et  
priorisation  
des besoins  
(Diagnostic et  
analyse  
AFOM)

Stratégie pour  
y répondre et  
logique  
d'intervention  
basée sur les  
résultats à  
obtenir (cibles  
et jalons)

Actions à  
entreprendre  
(dispositifs  
d'aides /  
interventions,  
modalités,  
éligibilité...)  
Indicateurs de  
réalisation

Ressources à  
mobiliser,  
gouvernance et  
gestion  
(ressources  
financières, par  
dispositifs et par  
an, systèmes de  
gestion)

Changements  
et bénéfiques  
qui en  
résultent  
(indicateurs  
de résultat et  
d'impact  
(effets))

Éléments de contexte et calendrier :

Elaboration du PSN

Etapes d'élaboration du PSN :  
un document NATIONAL Co-construit Etat-Régions



Reste à faire



## PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

### 1<sup>er</sup> Pilier – Aides FEAGA

Le Fonds européen agricole de garantie finance principalement les aides directes aux agriculteurs et les mesures régissant ou soutenant les marchés agricoles. Il intervient à hauteur de 100 % de la dépense générée par ces mesures dites du 1<sup>er</sup> pilier.

### 2<sup>ème</sup> Pilier – Aides FEADER

Le Fonds européen agricole pour le développement rural finance les aides au développement rural, selon des taux d'intervention variables en fonction de la mesure et des territoires. Le reste de l'aide est apportée par le budget de l'Etat ou des collectivités.

Aides hors PSN	Aides directes	Aides sectorielles
Promotion (marché intérieur et pays tiers)	<b>AIDES AU REVENU :</b> - AIDE DE BASE - AIDES COUPLÉES - PAIEMENT REDISTRIBUTIF	<b>Interventions sectorielles :</b> - Programmes opérationnels (fruits et légumes, huile d'olive, autres secteurs) - Programmes nationaux (apiculture, viti-viniculture)
POSEI (Outre-Mer)		
Organisation commune de marché	Aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs	
Réserve de crise	<b>NOUVEAUTÉ DANS LES AIDES DU FEAGA :</b> Eco-régime, le programme environnemental et climatique	

Echanges de connaissances et d'informations
Investissements
Coopération (innovation, développement local)
Zones soumises à des désavantages spécifiques (Ex. Natura2000 ...)
Installation de jeunes agriculteurs et démarrage d'entreprises en milieu rural
Gestion des risques
Engagements en matière d'environnement et de climat (MAEC et aides bio)
Zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques (zones de montagne, par exemple)

1 seul document intégrant 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> pilier = PSN

2<sup>nd</sup> pilier FEADER :  
de 20 mesures à 8 types d'intervention



Champ d'intervention Région



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

## Éléments de contexte et calendrier : Du PSN aux dispositifs régionaux

2023

### Des documents à écrire en parallèle

- CADRE LEGAL fixant les types d'interventions possibles
- *En cours d'adoption*

Règlements UE

- Cadre de mise en œuvre définissant les grands principes d'interventions en France

PSN

- Dispositifs régionaux décrivant les types de projet potentiels et leurs conditions de financement

Volet régional  
PSN



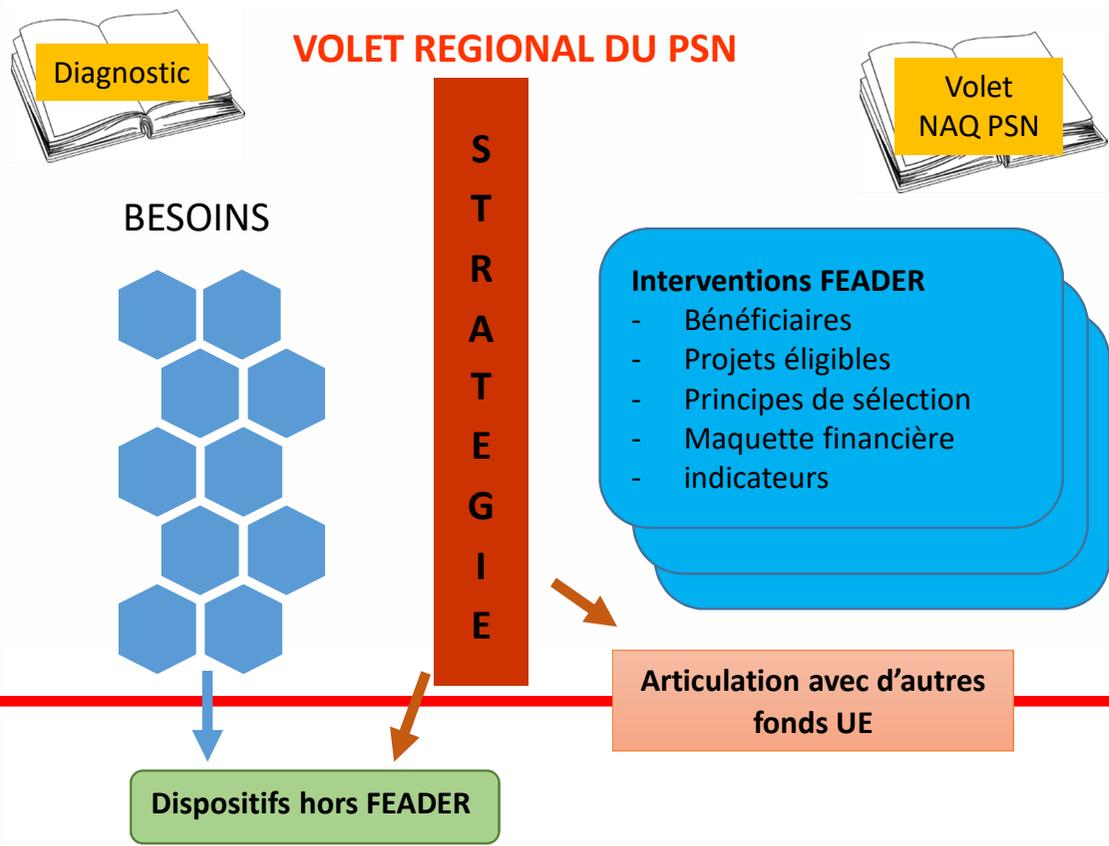
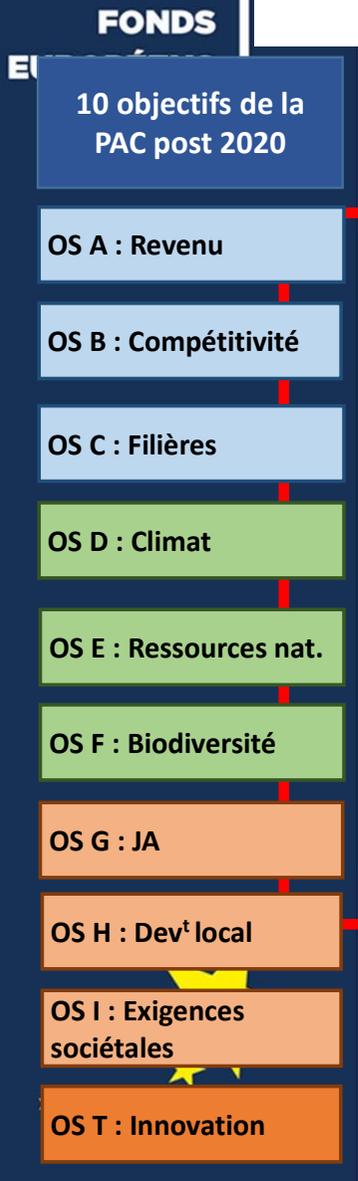
Union européenne



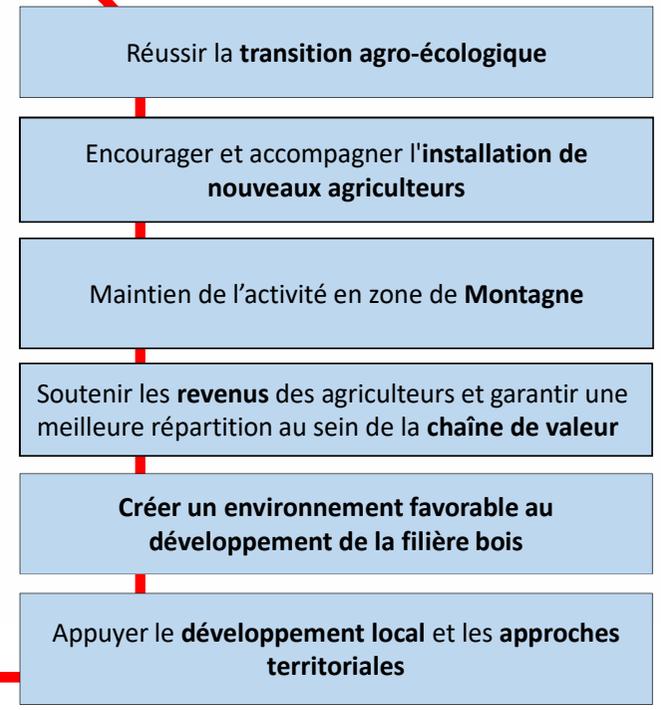
RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

# Eléments de contexte et calendrier : La logique de construction du volet régional

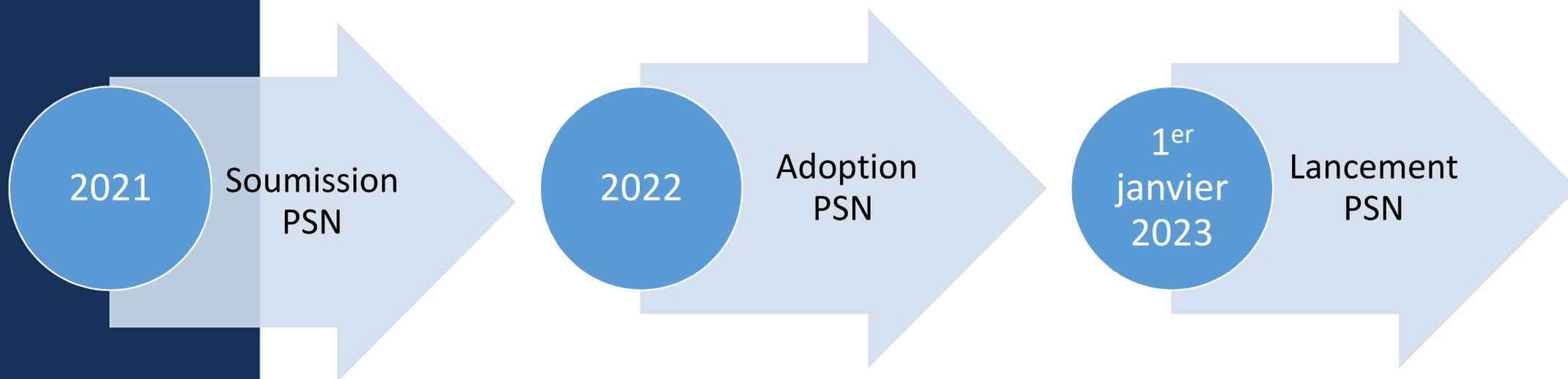


6 axes stratégiques en NAQ (2)



## Eléments de contexte et calendrier : Elaboration du PSN

### Calendrier national d'élaboration du PSN



## Eléments de contexte et calendrier : Du PSN aux dispositifs régionaux, la concertation régionale

### Les étapes de la concertation régionale avec le partenariat

Préparation du futur cadre de mise en œuvre et de l'outil informatique de gestion du FEADER

**13 Novembre 2019**

Lancement de la  
concertation sur la future  
PAC

**Juin à septembre 2020**

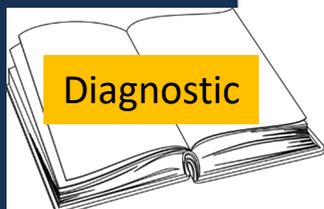
Concertation technique :  
Région / DRAAF / Chambre  
Agriculture et organisations  
professionnelles

**Octobre à novembre  
2020**

Concertation politique  
avec le partenariat par  
groupe thématique

**10 Décembre 2020**

Session plénière



Consultation en ligne  
du 10 au 20/11



## Eléments de contexte et calendrier : Du PSN aux dispositifs régionaux, la concertation régionale

### Les étapes de la concertation régionale avec le partenariat : ... jusqu'au démarrage de la future programmation

...Préparation du futur cadre de mise en œuvre et de l'outil informatique de gestion du FEADER

**Février 2021**

Contribution NAQ au PSN sur la base de la VO validée en décembre

**Fin S1 2021**

Reprise de la concertation sur élaboration des dispositifs et répartition budgétaire

**Fin 2021**

Version finale du volet NAQ PSN

**2022**

Ecriture des dispositifs régionaux d'intervention (AAP)

**1<sup>er</sup> janvier 2023**

Démarrage de la programmation

Elections régionales



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

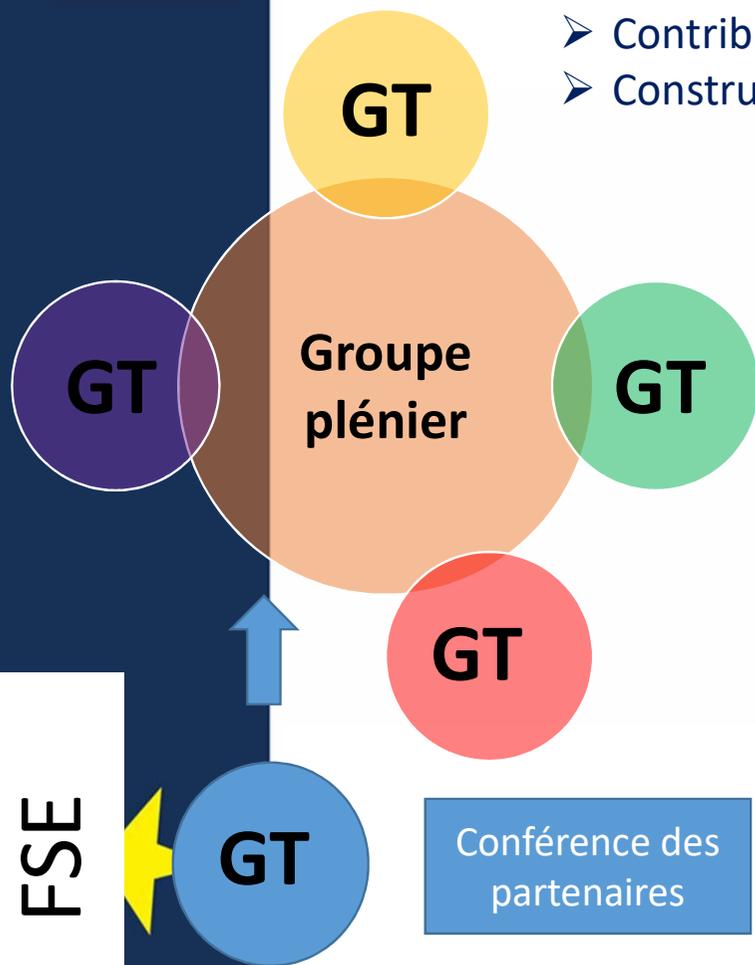
FONDS  
EUROPÉENS

2021 - 2027

FEADER

FEDER-

FSE



Eléments de contexte et calendrier :  
Du PSN aux dispositifs régionaux, la concertation régional

## 2 OBJECTIFS :

- Contribuer au volet national du PSN (1<sup>er</sup> pilier, 2<sup>nd</sup> pilier SIGC)
- Construire le volet régional du PSN



- ✓ Groupe thématique Forêts – 13/10 Bordeaux
- ✓ Groupe thématique Montagne – 13/10 Bordeaux
- ✓ Groupe thématique Approche territoriale (// concertation FEDER – FSE) - 14/10 webinaire
- ✓ Groupe thématique Installation et renouvellement générationnel – 15/10 Limoges

### Prochaines étapes :

- ✓ **Groupe thématique Transition – 12/11 webinaire**
- ✓ **Session plénière -10/12 webinaire**



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

**FONDS  
EUROPÉENS**

2021 - 2027



**Point d'information :  
Préparation du PO FEAMPA 2021-2027  
et  
Elaboration du volet régional  
Nouvelle - Aquitaine**



Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*

## Du FEAMP 14-20 au FEAMPA 21-27 ... sans transition

### Dans la continuité du FEAMP

- Cadre FESI + PCP : opérations non éligibles (↗ effort de pêche, construction), conditionnalité (réduction CO2, navire d'occasion)
- Réaffirmation des objectifs : durabilité et développement maîtrisé des activités maritimes et côtières
- Plan Aquaculture, Plan RUP

### Avec plus de souplesse dans la mise en œuvre

- 4 grands domaines de soutien, au lieu de ± 40 mesures normatives
- Clarification des taux max d'aide publique et ↗ cofinancement FEAMP

Règlements UE en cours d'adoption...

... pour un démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2021!



## A l'échelle de la France et des Régions

### Gouvernance partagée :

- Une autorité de gestion confiée à l'Etat (DPMA / Ministère Agriculture Alimentation + Ministère Mer)
- Délégation de gestion en subvention globale aux Régions littorales

### Unique programme opérationnel (PO) coécrit Etat-Régions, mais plus grande place au pilotage régional :

- + de régionalisation des enjeux (élaboration d'un volet régional du PO définissant priorités d'intervention, taux d'aide, bénéficiaires et investissements éligibles)
- + grand périmètre d'intervention (mesures de développement économique et territoriale + innovation + biodiversité + économie bleue durable)
- + de responsabilité au paiement (intégration du FEAMP au budget régional + adaptation MNDA Région)

### Budget en légère baisse : ~ 6 Mds€ = - 4% par rapport à FEAMP/UE27

- Enveloppe France attendue autour de 567 M€, enveloppe Régions ~ 320M€
- Enveloppe NAQ attendue : 25-35 M€ (*nb*: enveloppe 2014-20 = 29M€)

## Volet régional du PO FEAMPA

### Double responsabilité des Régions :

- Contribuer à l'écriture du PO national
- Elaborer le volet régional du PO FEAMPA

Choix Nouvelle-Aquitaine : construire une stratégie régionale en faveur des filières de la pêche et de l'aquaculture, englobant un diagnostic des filières, priorités/besoins, réponses politiques Région/FEAMP

### Méthode :

- Concertation avec les professionnels par filière pour identifier les enjeux régionaux et réfléchir aux modalités d'intervention
- Travail en interne avec les différentes Directions (FEDER, IAA, Croissance bleue, Recherche, Environnement...) pour mettre en cohérence les politiques régionales et définir les lignes de partage
- Validation politique avec le partenariat régional et les élus du Conseil régional



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

## Premières orientations de la Stratégie régionale :

« Accompagner la transition économique, environnementale et sociale des filières de la pêche et de l'aquaculture »

### 5 enjeux pour la pêche visant à accroître son exemplarité environnementale et son attractivité :

- renouvellement des générations, adaptation des outils et des pratiques aux enjeux environnementaux, gestion durable de la ressource en partenariat avec les scientifiques, valeur ajoutée et qualité, image et attractivité

### 5 enjeux pour l'aquaculture cherchant à renforcer les démarches innovantes et les pratiques vertueuses de la filière ainsi que son attractivité:

- responsabilité sociale et environnementale, R&D et innovation, structuration, installation et transmission, attractivité produits et image métiers

+ Développer **l'économie bleue durable** au travers du développement local



Union européenne



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire



Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec  
le fonds européen de développement régional (FEDER)

[www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)